PROVINCE DE HAINAUT – CULTURE

Secteur Littérature

Prix de Littérature Charles Plisnier 2021 – Poésie

Le Prix annuel de Littérature Charles Plisnier, dont le montant est fixé à 2500 €, ne peut être attribué qu'à un écrivain s'exprimant en français, né en Hainaut ou y habitant depuis trois ans au moins.

Le Jury est approuvé et désigné chaque année par le Collège provincial.

Seuls les ouvrages rédigés en français sont admis, à l'exclusion des traductions. Chaque participant, qui n'aura pas précédemment reçu le Prix Charles Plisnier, ne peut présenter qu'une seule œuvre. Celle-ci doit être dactylographiée ou avoir été éditée en 2019, 2020 ou 2021. Elle aura été envoyée en sept exemplaires (mentionnant « Plisnier Poésie 2021 ») et assortie d'une notice biobibliographique comprenant les coordonnées complètes de l'auteur à :

Hainaut Culture Tourisme

Secteur Littérature

Maison Losseau, 37-39, rue de Nimy - B - 7000 Mons

Tél. (00 32) (0) 65 398 880

Courriel: reservations.losseau@gmail.com

• DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OUVRAGES : 1er août 2021 •

Par le passé, le Prix Charles Plisnier a été attribué à des personnalités telles que, entre autres, Charles Bertin, <u>Achille Chavée</u>, Marcel Moreau, Claude Bauwens, <u>Yves Namur</u>, <u>Liliane Wouters</u>, Francis Dannemark, Jean Louvet, Claude Haumont, François Emmanuelou encore Liliane Wouters.

Les derniers Prix Plisnier consacrés à la poésie ont couronné Philippe Leuckx pour L'imparfait nous mène, paru aux éditions Bleu d'encre et Maxime Coton pour Le geste ordinaire, paru aux éditions Esperluète.